



**LIMITES**

- Limite d'une région économique
- Limite d'une division de recensement
- Limite d'une zone métropolitaine de recensement

Les chiffres rouges figurant à l'intérieur des régions économiques constituent un code d'identification. Voir le tableau, pages 242-248.

**CENTRES URBAINS DESSERVIS PAR DES BUREAUX DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT\***

DESIGNATION D'UN CENTRE	POPULATION ACTIVE SERVIE
● 1 <sup>er</sup> ordre	Moins de 10,000
● 2 <sup>e</sup> ordre	10,000-25,000
● 3 <sup>e</sup> ordre	25,000-75,000 (plus de 40% agricole)
● 4 <sup>e</sup> ordre	25,000-75,000 (plus de 60% non agricole)
● 5 <sup>e</sup> ordre	Zone métropolitaine de recensement ayant une population active de plus de 75,000.

\* Depuis 1966, les Bureaux du Service national de placement sont appelés Centres de Main-d'Oeuvre du Canada.

**INDICE DU MARCHÉ, 1961**

Dans le système de l'indice du marché 100 représente le revenu national personnel disponible par habitant, estimé à \$1400 en 1961. L'indice de chaque région est donc un pourcentage de \$1400.

46-69	110-119
70-89	120-146
90-109	